

I. STUDII, CERCETĂRI, ARTICOLE

L'ÉDUCATION POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

ADRIAN BULGARU*

Rezumat:

Drepturile omului și libertățile fundamentale sunt esențiale dezvoltării personale dar și societății democratice și statului de drept. În același timp, cetățenii au obligații față de societatea în care trăiesc, aceste obligații fiind esențiale menținerii ordinii sociale și realizării interesului general.

Legătura dintre drepturi și obligații trimite la noțiunea de responsabilitate, concept de natură atât juridică cât și morală, care este o exigență atât individuală cât și colectivă. Libertățile implică responsabilități față de alții și față de societate, într-o democrație, egalitatea drepturilor având corolar egalitatea obligațiilor. În acest sens, responsabilitatea este o componentă fundamentală a cetățeniei democratice.

În procesul de responsabilizare socială, școlii și educației, în special educației pentru drepturile omului, dar și educației pentru cetățenie și pentru dezvoltare durabilă, le revine un rol major. Prin acțiuni de formare, de informare și de sensibilizare, acestea contribuie la responsabilizarea cetățenească care este indispensabilă respectării, protecției și promovării efective a drepturilor omului.

Cuvinte cheie: drepturile omului, responsabilitate socială, obligații cetățenești, responsabilizare, educație pentru drepturile omului.

Abstract:

Human rights and fundamental freedoms are essential to personal development but also to societies and the rule of law. At the same time, citizens have obligations towards the society in which they live, these obligations being essential to maintaining social rights and achieving the general interest.

The link between rights and obligations refers to the notion of responsibility, a concept of both juridical and moral nature, which is an individual and collective exigency. Liberties involve responsibilities towards others and towards society, in a democracy, the equality of rights having as corollary the equality of obligations. In this sense, responsibility is a fundamental component of democratic citizenship.

In the process of social responsibility, school and education, especially education for human rights but also education for citizenship and sustainable development, have a major role to play. Through training, information and awareness-raising actions, they contribute to citizenship accountability that is indispensable for respecting, protecting and effectively promoting human rights.

Keywords: human rights, social responsibility, citizenship obligations, accountability, education for human rights

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales constituent le fondement de la société démocratique et sont essentiels à l'existence et au fonctionnement de l'Etat de droit. En même temps, et par rapport à ces droits fondamentaux, les citoyens ont des devoirs envers l'Etat dans lequel ils vivent. Ce sont ces obligations qui mobilisent leurs efforts en vue de réaliser les objectifs généraux de la société constituant en même temps la garantie effective du respect de leurs droits et libertés.

Les libertés fondamentales sont également essentielles au développement personnel, matériel, culturel, professionnel des citoyens et pour leur participation à la vie publique, alors que les devoirs citoyens jouent un rôle majeur dans le maintien de l'ordre démocratique.

Le lien entre les libertés et les obligations renvoie à la notion de responsabilité, concept complexe, de nature tant juridique que morale, individuelle et collective. La responsabilité est autant une exigence qui s'impose à chaque individu qu'une nécessité de l'ordre social en tant que condition et manifestation des rapports collectifs.

Ainsi, la problématique de la responsabilité et de la responsabilisation est un sujet particulièrement actuel, tous les aspects de la réalité sociale étant connectés à ces concepts. La responsabilité ne se résume pas au respect des lois et des normes sociales, elle signifie également l'implication civique, sociale et politique. Dans le contexte de l'évolution de la société contemporaine, il est d'autant plus important de se pencher sur cette notion étant donné que la responsabilité revient à chaque

* Dr., e-mail: adrian.bulgaru@irdo.ro.

individu en sa qualité de citoyen d'un Etat, mais aussi de membre d'une société globalisée.

De plus, aujourd'hui, dans les conditions où les crises économiques, financières et sociales, qui sont à l'origine du chômage, de la pauvreté, de l'exclusion et de la discrimination, agissent comme des contraintes sur les droits et les libertés des citoyens, le renforcement de la responsabilité, individuelle et publique, s'impose comme une nécessité.

Dans ce processus de responsabilisation, l'éducation pour les droits fondamentaux et pour le développement durable est appelée à jouer un rôle essentiel, ce type d'éducation contribuant à cultiver les responsabilités et les devoirs citoyens qui sont indispensables à la promotion et à la protection effective des droits de l'homme dans un Etat démocratique.

A partir de ces considérations générales, nous proposons d'aborder le thème selon la structure suivante: la première partie est centrée sur une présentation des objectifs et des projets visant l'information, la formation et la sensibilisation aux droits fondamentaux; la deuxième partie comprend une analyse des concepts centraux reliés au sujet: droits, obligations, responsabilité et responsabilisation, et leurs liens; finalement, étant donné que la responsabilisation est une démarche de sensibilisation des citoyens quant à leurs droits et libertés fondamentales, mais aussi à leurs responsabilités, on passera en revue quelques domaines et directions d'action et d'implication qui pourraient contribuer à la transformation positive de la société.

Les études publiées sur les droits de l'homme soulignent l'importance de la promotion d'une culture démocratique, dans toutes ses dimensions, dans le but de sensibiliser, par l'éducation et la formation, les citoyens et les acteurs de la vie politique quant aux exigences légales et éthiques de la démocratie et des droits de l'homme.¹

¹ Pour une analyse synthétique du concept et de la problématique de l'éducation pour les droits de l'homme voir Zlătescu Moroianu Irina (dir) *Educație, dreptul la educație și educația pentru drepturile omului*, IRDO, București, 2016, pp. 13-20. Voir également les principaux documents internationaux relatifs à l'éducation et à l'éducation pour les droits de l'homme, pp. 21-63. Sur l'importance et le rôle de l'éducation pour les droits de l'homme dans la société actuelle voir Otet, F., „Educația pentru drepturile omului”, dans *Drepturile omului*, no. 3, 2004, IRDO.

Ces analyses et documents mettent en évidence le rôle essentiel qui revient à l'information et à l'éducation pour le développement personnel, montrant en même temps que l'éducation et la formation pour les droits de l'homme, pour la tolérance et la citoyenneté, et tout particulièrement l'éducation des enfants et des jeunes, constituent une direction importante d'action pour réaliser une société démocratique et consolider l'Etat de droit.²

En effet, l'éducation pour les droits de l'homme vise, par le biais de la formation, l'information et la sensibilisation, la protection et le respect des droits humains, l'acquisition des compétences, des connaissances, des valeurs, des attitudes et des comportements, mais aussi des mesures, des actions et des politiques de protection et de défense de ces droits fondamentaux. Par ces activités de formation, d'information et de sensibilisation, l'éducation pour les droits de l'homme contribue à la création d'une culture universelle des droits de l'homme ayant au centre la dignité humaine et favorisant la compréhension, la tolérance, l'égalité entre les sexes et la paix.

Pour réaliser ces objectifs, des actions politiques (projets et programmes d'éducation) ont été réalisées, au niveau international, régional et national, dans le domaine de l'enseignement primaire, secondaire et collégial.

L'éducation pour les droits de l'homme est en étroite relation avec d'autres thématiques abordées par le système éducatif: éducation pour la citoyenneté (qui a pour objectif la promotion d'une citoyenneté active fondée sur des droits et responsabilités), l'éducation pour la paix, l'éducation pour la tolérance, l'éducation interculturelle, pour le développement durable, pour la démocratie, chaque forme d'éducation

² Voir le «Programme d'éducation pour les droits de l'homme» du Conseil de l'Europe adressé aux jeunes dont les principales directions d'action sont énoncées dans le *Manuel pour la pratique de l'éducation pour les droits de l'homme avec les jeunes*, matériel publié par le Conseil de l'Europe, <http://www.eycb.coe.int/compass/fr/contents.html>. Sur l'importance de l'éducation pour les droits de l'homme chez les enfants et les jeunes et les moyens pratiques de mise en œuvre voir également *Education pour les droits de l'homme. Guide pour l'éducation aux droits de l'Homme dans l'espace francophone*, Organisation Internationale de la Francophonie, Paris, 2009, http://portail-eip.org/Fr/Divers/2010/Guide_EDH.pdf.

visant l'information, la formation, la conscientisation et la sensibilisation dans des domaines spécifiques d'activité, mais également le développement des projets et des actions en accord avec les exigences et les défis de la société contemporaine.

Les droits et les libertés fondamentales ne sont pas absolus. Ils sont limités par les droits et les libertés reconnus aux autres, par les valeurs démocratiques, l'ordre public ou l'intérêt général. Même si les documents de protection des droits et libertés mettent moins d'accent sur ces limitations, puisque leur premier objectif est de garantir à toute personne les droits et les libertés nécessaires à sa survie et à son développement, et la protection contre les abus et l'arbitraire du pouvoir, cependant, tous les instruments et les traités reconnaissent en même temps cette limitation dans l'exercice des droits fondamentaux.

Ainsi, toute approche des droits de l'homme doit tenir compte que nos droits peuvent être opposables aux droits d'autrui et que nos droits impliquent des responsabilités par rapport aux droits des autres.

Les devoirs sont des obligations de nature juridique ou morale et représentent la contrepartie des droits dont bénéficient les citoyens. Si ceux-ci jouissent légitimement des droits, ils sont en même temps contraints à respecter les devoirs qui résultent de leur qualité de citoyens. Un citoyen a le droit à la vie privée tout en respectant en même temps le droit à la vie privée des autres. De même, tout en bénéficiant de la liberté individuelle, il doit respecter la liberté des autres, qu'il s'agit de la libre expression des opinions ou de la liberté religieuse.

Si le non-respect des obligations légales de nature juridique est sanctionné par la loi, les obligations des citoyens les uns envers les autres ne se limitent pas aux obligations juridiques, elles ont en même temps une dimension morale qui doit guider le comportement individuel dans l'espace public. C'est ici qu'intervient le rôle de la responsabilité.

Le respect des lois par les citoyens est le plus important devoir, une obligation qui revient à tous et qui représente la meilleure garantie que la liberté, les droits et la sécurité de chacun soient garantis. Les citoyens doivent non seulement respecter la loi, mais ils doivent

contribuer de manière civique à la faire respecter, ils étant, de par leur participation aux élections de leurs représentants, les auteurs indirects des lois qu'ils sont obligés à respecter. En même temps, par les contributions fiscales, les citoyens participent au financement des dépenses publiques dans le bénéfice de la communauté.³

Les citoyens doivent non seulement respecter les lois, mais ils doivent contribuer, par une attitude civique, au respect des lois par les autres. Le respect des obligations établies par la loi, mais aussi des responsabilités citoyennes dans les rapports interindividuels, constitue une condition sans laquelle une société organisée ne peut pas exister, étant, dans ce sens, un moyen d'éviter l'anarchie. Le respect des droits fondamentaux (obligations juridiques) doit être complété par le respect des obligations morales. Le respect, la politesse, l'entraide, les attitudes et comportements actifs à l'égard des faits antisociaux, sont des manifestations essentielles de la citoyenneté, le non-respect de ces règles élémentaires de civisme et de civilité diminuant la qualité de citoyen.

L'Etat de droit et la démocratie imposent des exigences sans lesquelles les principes qui les définissent ne seraient que des formules sans contenu. Sans un comportement responsable des citoyens, gouvernés et gouvernants, un Etat démocratique ne peut pas exister et fonctionner, la responsabilité étant l'essence même de la

³ La Constitution de la Roumanie régit, dans le Chapitre 3 (Obligations fondamentales) les obligations fondamentales des citoyens comme étant les obligations spéciales nécessaires à la réalisation de l'intérêt général inscrites dans la Constitution et appliquées par conviction ou par la force coercitive de l'Etat. Conformément à la Constitution, la première obligation fondamentale des citoyens est la fidélité envers le pays (art. 54), qui est plus qu'une obligation juridique, elle ayant un profond sens, tant moral que politique. D'autres obligations fondamentales sont: le respect de la Constitution, de sa suprématie et des lois (art.55), l'obligation du respect des lois étant essentielle pour l'existence de l'Etat de droit et la principale garantie des droits fondamentaux des citoyens par les fonctionnaires des autorités publiques; pour sa part, l'art. 56 régit l'obligation fondamentale de la contribution financière (taxes et impôts) aux dépenses publiques; enfin, l'art. 57 précise les conditions relatives à l'exercice des droits et des libertés citoyennes en stipulant que les citoyens roumains mais également les citoyens étrangers doivent exercer ces droits constitutionnels de bonne foi, dans le respect des droits des autres. Voir la Constitution de la Roumanie, http://www.ucv.ro/pdf/site/constitutia_romaniei.pdf.

citoyenneté. Être citoyen signifie d'être responsable de ses propres actes, de respecter les obligations envers la société, de prendre des initiatives nécessaires pour résoudre les problèmes individuels et collectifs.

Étymologiquement, le terme responsabilité provient du mot latin *respondere* qui a le sens d'être garant, de répondre de quelque chose, devant quelqu'un. Ainsi, être responsable signifie prendre des décisions en connaissance de cause, d'être conscient de ses actes et de leurs conséquences, tant pour soi que pour les autres. La responsabilité est l'obligation d'une personne de répondre de ses actes, d'assumer ses promesses et ses engagements.⁴

La responsabilité est donc cette capacité d'assumer ses droits et de ses obligations envers les autres, sa particularité essentielle étant d'être une relation entre les droits et les obligations. La responsabilité implique la défense de ses propres droits et l'accomplissement de ses devoirs, mais aussi le respect des droits et des libertés des autres. Dans une démocratie il n'existe d'égalité de droits sans égalité de devoirs. Dans ce sens, la responsabilité est une composante fondamentale de la citoyenneté, de la solidarité dans les rapports avec les autres.

Chaque liberté ou droit reconnu aux citoyens pour être exercés de manière complète et effective suppose des obligations corrélatives ce qui signifie que chaque droit implique un devoir et chaque devoir implique un droit. Par exemple, chaque individu a le droit à une éducation de qualité lui permettant le développement de sa personnalité (intellectuelle, physique, morale, sociale), chaque personne a le droit à la protection contre la discrimination, au développement dans un environnement de tolérance et de compréhension, a le droit à l'information, au respect de la vie privée, à l'accès à la justice civile et pénale, le droit au respect de sa dignité, de son bonheur et de sa réputation personnelle. Par rapport à ces droits, il revient à chaque individu les devoirs et les responsabilités corrélatifs suivants: la responsabilité de participer et de contribuer à la réalisation d'un

milieu propice au développement intellectuel, physique, moral, de sa propre personne et des autres; la responsabilité de contribuer à un environnement favorable à la libre expression, à la liberté de conscience; la responsabilité de participer à la réalisation d'un contexte de tolérance et de compréhension; la responsabilité de respecter la vie privée et la dignité des autres. D'autres droits et devoirs découlent de la qualité de citoyen européen: le droit à la libre circulation et au séjour sur le territoire des Etats membres, mais aussi le droit de ne pas être discriminé, la responsabilité de ne pas discriminer pour des raisons de citoyenneté, sexe, religion, origine ethnique, orientation religieuse; le droit d'élire et d'être candidat dans les élections européennes, l'accès à la justice civile et pénale; la protection en tant que consommateur.

La responsabilité crée un lien de réciprocité et de solidarité entre les individus. Les droits et les libertés de chaque individu doivent respecter les libertés d'autrui et de tous. La responsabilité, en tant qu'équilibre entre les droits et les obligations, implique le respect non seulement de l'autre, mais aussi le respect des citoyens par les gouvernants.⁵

Mais la loi ne peut pas imposer ce respect qu'imparfaitement et de manière limitée. C'est par le civisme de chacun, par la prise de conscience et en assumant les responsabilités en tant que citoyens, que cet équilibre entre le droit individuel et les obligations peut être atteint.

Etant de nature morale et éthique, la responsabilité demande une approche différente par rapport aux obligations de respecter les droits de l'homme qui sont de nature juridique. L'attitude morale appartient à la sphère du libre choix de l'individu, l'Etat ne pouvant pas, et ne devant pas, prescrire des attitudes morales et éthiques à ses citoyens. Ainsi, une approche des responsabilités fondamentales basée sur les droits de l'homme implique la garantie que la responsabilité individuelle soit perçue comme un complément indispensable des droits individuels. Ainsi, les responsabilités assumées par chaque personne non seulement va

⁴ Voir, pour le concept de responsabilité et le paradigme de la responsabilité Bouquet, B. „Responsabilité éthique du travail social envers autrui et envers la société: une question complexe”, dans *Vie sociale*, no.3, 2009, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-43.htm>

⁵ Pour la signification du terme „responsabilité” et son utilisation voir également Bec. C. „De quelques usages récents des notions de solidarité et responsabilité”, dans *Vie sociale* 2009/3, pp.57-70, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-57.htm>

contribuer à mieux définir le statut de l'individu dans la société, mais va permettre en même temps une meilleure protection des droits fondamentaux des autres individus au sein de la société, contribuant ainsi au renforcement du cadre démocratique dans lequel s'inscrivent ces droits.

Si on parle des responsabilités, il faut souligner que celles-ci, à l'instar des droits fondamentaux, ne sont pas absolues. Autrement dit, dans certaines circonstances, il incombe à un individu une moindre responsabilité que normalement. Également, les responsabilités doivent être raisonnables, ne pas contraindre excessivement, pour ne pas compromettre les droits fondamentaux des individus.

La notion de responsabilisation renvoie à une démarche de renforcement des responsabilités. Si la responsabilité signifie être responsable, de répondre de ses actes, la responsabilisation signifie de laisser à une personne une certaine liberté d'action et d'autonomie afin qu'elle puisse assumer des responsabilités qui seront gérées indépendamment.⁶

En tant que démarche, la responsabilisation est fondée sur l'engagement civique et comprend un ensemble d'activités et mécanismes par lesquels les citoyens et les organisations de la société civile participent directement ou indirectement à des actions qui visent le respect des droits et libertés, personnels ou ceux des autres.

En démocratie, la responsabilisation des citoyens suppose la capacité d'être responsable de ses droits, mais également des obligations qui nous reviennent par rapport aux autres. La responsabilisation ne signifie aucunement le pouvoir exercé sur les autres, mais le respect de l'équilibre entre les droits et les devoirs, ce qui implique la conscientisation tant des droits que des obligations. Par la responsabilisation on accroît la capacité des citoyens de s'engager directement, de manière constructive et informée, dans la lutte pour la défense, le respect et la protection des droits de l'homme, ce qui représente, dans un Etat de droit un défi éthique constant et essentiel. Une société

⁶ Voir Jaeger, M., „Du principe de responsabilité au processus de responsabilisation”, dans *Vie sociale*, 2009/3, pp.71-81, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-71.htm>

démocratique encourage la responsabilité par l'information et la sensibilisation des citoyens quant aux responsabilités qui leur reviennent au niveau personnel, dans la famille ou au sein de la communauté.

La responsabilisation ne se réalise pas seulement par l'information, mais à travers un processus complexe de conscientisation et d'intériorisation par les individus des valeurs, normes et comportements démocratiques. Le rôle de l'éducation et de la formation pour les droits de l'homme et pour la citoyenneté responsable est essentiel pour le renforcement du sentiment de responsabilité de l'individu envers la communauté, puisque la vitalité d'un système démocratique dépend de l'implication active des citoyens dans la vie sociale.⁷ La responsabilisation est d'autant plus nécessaire chez les jeunes vu que la perception de leurs responsabilités en tant que citoyens montre que celles-ci sont liées surtout au respect des droits et en général au respect des lois et moins à la citoyenneté active.⁸

Parmi les plus importantes responsabilités citoyennes on peut mentionner: le respect de la dignité humaine, chaque individu ayant l'obligation de traiter une personne avec respect en tant qu'être humain; la responsabilité d'exercer les droits de l'homme dans le respect des droits des autres et de certains intérêts de la société, cette responsabilité individuelle étant inscrite, directement ou indirectement, dans presque tous les textes internationaux relatifs aux droits de l'homme, comme un effet de la

⁷ Pour le rôle de l'école et de l'éducation dans le développement de la responsabilité sociale voir Berman, S., *Social Responsibility*, Chapitre „Educating for Social responsibility”, Cambridge, 1990, http://www.ascd.org/ASCD/pdf/journals/ed_lead/el_1990_11_berman.pdf.

⁸ C'est ce qu'a mis en évidence une étude de 2010 réalisée pour les élèves de 7ème et 8ème années au niveau national. Dans leur perception, être un bon citoyen signifie respecter les lois (53%) et pas nécessairement s'impliquer socialement (participation à des activités visant la promotion des droits de l'homme, volontariat social, protection de l'environnement) ou politique – information sur des thèmes politiques, participation au vote – (39%). Seulement 20% des élèves ont le profil du «citoyen participatif», alors que le type du „citoyen social” ne représente que 25% du total des élèves. Voir *Rapoartele Societății Deschise. Predarea educației civice în România*, Ed. Dobrogea, Constanța, 2011, pp. 16-17, <http://www.fundatia.ro/sites/default/files/2011%20predare%20educatiei%20civice%20in%20romania.pdf>.

logique des droits de l'homme. C'est justement à cause du fait que les droits fondamentaux ne sont pas des droits absolus qu'ils doivent être contrebalancés par l'intérêt général, le fondement de cette responsabilité étant clairement énoncé dans l'art. 29 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme:

„1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible

2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans la société démocratique

3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies „⁹

Ainsi qu'il est stipulé dans la Déclaration, il existe également des responsabilités fondamentales du citoyen nécessaires au bon fonctionnement et à la cohésion de la société démocratique, comme par exemple le respect des lois, mais aussi la responsabilité de remplir ses obligations civiques (qui comprennent un large éventail d'activités)

Ces obligations civiques sont d'autant plus nécessaires dans les conditions où la société actuelle est confrontée à des défis majeurs, dans plusieurs domaines (économique, politique, social). La crise économique-financière, la crise du pouvoir, la crise des ressources naturelles et de l'environnement, les conflits militaires, la menace terroriste et le phénomène migratoire, qui se manifestent tant au niveau national et international, impliquent des exigences accrues de la part des autorités et une implication plus active de la part des citoyens dans la société.¹⁰

⁹ Voir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/> Voir également Zlătescu, M. I., (coord), *Principalele Instrumente Internaționale privind Drepturile Omului la care România este parte*, Vol.I et *Instrumente universale*, Ed. a 9-a, IRDO, București, 2007, pp. 5-11.

¹⁰ L'Agenda 2030, adopté par l'ONU en septembre 2015 (intitulé „Transformer notre monde”) énonce les grands objectifs du développement durable de l'humanité comme réponse aux défis globaux de nature économique, sociale, d'environnement. Voir le texte complet de l'Agenda 2030 <http://fr.unesco.org/events/adoptionagenda2030developpe>

Afin de répondre plus efficacement à ces contraintes générées par la dynamique de la société post-moderne, le rôle de l'éducation en général et tout spécialement de l'éducation pour les droits de l'homme, de l'éducation pour la citoyenneté, de l'éducation pour le développement durable et l'environnement, ainsi que le rôle des autres formes d'éducation pour la formation et la responsabilisation citoyenne, particulièrement de la jeune génération, est essentiel.¹¹

Une forme principale, mais pas la seule, de cette éducation pour les droits de l'homme et pour une citoyenneté active est l'éducation civique et politique, des éléments du civisme se retrouvant dans l'implication sociale des jeunes, dans leur attitude à l'égard des problèmes graves de l'humanité (mondialisation, conflits interethniques ou sociaux, les problèmes liés au développement durable et la protection de l'environnement).¹²

Ainsi, une composante importante de la responsabilisation des jeunes est celle de participation à la vie de la communauté à laquelle ils appartiennent. Une citoyenneté active suppose une implication accrue des citoyens, mais la réalité et les analyses sur ce thème mettent en évidence une participation de

mentdurablesommetnationsunisesdeveloppementdurable. Egalement, pour une analyse de la signification de l'Agenda quant aux tendances de l'évolution de la société contemporaine voir Zlătescu, M. I., „Noi obiective pentru dezvoltarea durabilă”, dans *Drepturile omului*, nr.2/2015, IRDO, București.

¹¹ Voir, pour les objectifs et le rôle de l'éducation dans le contexte des grands défis et risques du XXIème siècle, *Éducation pour le XXIème siècle. Questions et perspectives. Contributions à la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle*, Editions UNESCO, 1998, pp. 3-37, 169-207, 279-343. Egalement, sur le rôle de l'éducation dans le processus de développement durable, de la croissance économique, de la promotion de la citoyenneté globale, de réduction des inégalités et de la pauvreté, de la réalisation d'une société meilleure et durable, voir *Education Strategy 2014-2021*, UNESCO, 2014, <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002312/231288e.pdf>.

¹² Pour le rôle de l'éducation pour la citoyenneté globale dans le développement de la responsabilité citoyenne dans le contexte des transformations actuelles voir également *Education Strategy 2014-2021*, UNESCO 2014, Chapitre 3 „Empowering learners to be creative and responsible global citizens”, pp. 45-48, <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002312/231288e.pdf>.

plus en plus faible des citoyens dans le processus démocratique. En effet, le bon fonctionnement de la démocratie est profondément affecté par la crise généralisée du système politique qui se manifeste, d'une part, par un taux de participation électorale de plus en plus faible, les citoyens ne trouvant plus leurs intérêts représentés dans les projets politiques proposés, et, d'autre part, par la faible responsabilisation des élites politiques. Dans ce contexte d'apathie politique, de désengagement civique, d'indifférence à l'égard des institutions démocratiques traditionnelles, il est d'autant plus nécessaire d'informer les jeunes, de les rendre conscients et de stimuler leur participation aux débats concernant les projets politiques (par exemple la construction européenne et l'avenir de l'UE, les modèles de développement national). La société a besoin de l'implication des jeunes dans l'exercice démocratique, leur participation active aux activités à caractère civique et leurs initiatives visant la promotion des droits fondamentaux de l'homme doivent être encouragées, afin qu'ils bénéficient pleinement des bienfaits de la citoyenneté.

Une autre direction de responsabilisation des jeunes est la conscientisation relative aux effets de la crise économique-financière et aux contraintes et exigences de la société de la connaissance et de l'information. Les difficultés d'intégration socio-professionnelle, la précarité des emplois, notamment pour les personnes exposées à l'exclusion sociale, imposent l'implication des jeunes dans des programmes d'éducation et de formation, de motivation et de développement personnel.

Le développement durable et la protection de l'environnement est une autre direction d'action de responsabilisation des citoyens demandée par les tendances actuelles de dégradation accélérée de la qualité de l'environnement et d'épuisement des ressources naturelles. L'engagement et l'implication civiques dans ce domaine contribuent de manière essentielle au changement des comportements en faveur de la conservation des ressources et de l'intégrité de l'environnement au bénéfice des générations actuelles et futures.¹³

¹³ Voir sur le rôle spécifique de l'éducation pour les droits de l'homme dans la résolution des problèmes actuels du

En même temps, dans les conditions où parmi les grands défis de l'époque on assiste à l'intensification des conflits militaires, des conflits interethniques et religieuses, à la menace terroriste, la responsabilisation par l'éducation, à tous les niveaux, global, régional et national, joue un rôle important, contribuant à l'édification d'une culture de la paix et de la non-violence par la promotion des valeurs et des comportements favorisant la compréhension, la bonne entente entre les nations et la tolérance dans les relations internationales.

Par toutes ces formes d'éducation, par la promotion du rôle essentiel de l'éducation pour les droits de l'homme en général, mais aussi des formes spécifiques d'éducation (pour la citoyenneté, pour la paix etc.), chaque citoyen peut acquérir des valeurs, des comportements et des modes de vie favorables au changement positif de leur propre vie, mais aussi de la société (intégrité de l'environnement, développement économique viable, réalisation d'une société juste). La sensibilisation, la conscientisation et la responsabilisation des citoyens, tant au niveau personnel que collectif, sont essentielles pour identifier, promouvoir et appliquer des modalités effectives de réponse et d'adaptation aux exigences et défis qui menacent la durabilité de la société actuelle.

Pour conclure, une société démocratique ne peut pas exister et fonctionner sans reconnaître l'existence des obligations et des responsabilités, individuelles et sociales. Les droits, les obligations et les responsabilités définissent, ensemble, le statut des individus dans la société et contribuent à la consolidation de l'ordre démocratique. Dans un Etat de droit, les citoyens sont contraints, juridiquement et moralement, de respecter les lois et de

développement global, „L'objectif du Développement Durable dans le domaine de l'Education” de l'Agenda 2030, et particulièrement „Agenda mondial pour l'Education 2030” de l'UNESCO qui souligne le rôle moteur de l'éducation pour le développement durable et de l'éducation pour la citoyenneté mondiale, dans le cadre de l'éducation pour les droits de l'homme, pour résoudre les problèmes majeurs auxquels est confrontée la société actuelle dans le domaine de la santé, de la protection de l'environnement, mais aussi pour consolider l'Etat de droit, la paix et la sécurité (*Déclaration d'Incheon – mai 2015 – et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif du Développement Durable 4*), <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002456/245656f.pdf>.

contribuer à leur respect par les autres. Puisque les responsabilités fondées sur les devoirs des citoyens sont indispensables à la protection et à la promotion effective des droits de l'homme, l'éducation pour les droits fondamentaux, pour la citoyenneté, l'éducation civique et morale ont un rôle majeur dans le processus de responsabilisation sociale.

Bibliographie:

- „Agenda mondial pour l'Education 2030”, l'UNESCO, (*Déclaration d'Incheon – mai 2015 – et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif du Développement Durable 4*), <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002456/245656f.pdf>;
- Agenda 2030, „Transformer notre monde”) <http://fr.unesco.org/events/adoptionagenda2030developementdurablesommetnationsunisesdevelopementdurable>;
- Bec. C. „De quelques usages récents des notions de solidarité et responsabilité”, dans *Vie sociale* 2009/3, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-57.htm>;
- Berman, S., (1990), *Social Responsibility*, Chapitre „Educating for Social responsibility”, Cambridge, http://www.ascd.org/ASCD/pdf/journals/ed_lead/el_199011_berman.pdf;
- Bouquet, B., (2009), „Responsabilité éthique du travail social envers autrui et envers la société: une question complexe”, dans *Vie sociale*, no.3, <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-43.htm>;
- Éducation pour le XXIème siècle. Questions et perspectives. Contributions à la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle*, Editions UNESCO, 1998;
- Education pour les droits de l'homme. Guide pour l'éducation aux droits de l'Homme dans l'espace francophone*, Organisation Internationale de la Francophonie, Paris, 2009, http://portail-eip.org/Fr/Divers/2010/Guide_EDH.pdf;
- Education Strategy 2014-2021*, UNESCO, 2014, <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002312/231288e.pdf>;
- Jaeger, M., (2009), „Du principe de responsabilité au processus de responsabilisation”, dans *Vie sociale*, 2009/3, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-3-page-71.htm>;
- Manuel pour la pratique de l'éducation pour les droits de l'homme avec les jeunes*, Conseil de l'Europe, disponible sur <http://www.eycb.coe.int/compass/fr/contents.html>;
- Otet, F., (2004), „Educația pentru drepturile omului” (Education pour les droits de l'homme), dans *Drepturile omului*, no.3, IRDO;
- Rapoartele Societății Deschise. Predarea educației civice în România*, Ed. Dobrogea, Constanța, 2011, <http://www.fundatia.ro/sites/default/files/2011%20predarea%20educatiei%20civice%20in%20romania.pdf>;
- Zlătescu M. I., (2016), *Educație, dreptul la educație și educația pentru drepturile omului*, IRDO, București;
- Zlătescu M. I., (coord), (2007), *Principalele Instrumente Internationale privind Drepturile Omului la care Romania este parte*, Vol. I et *Instrumente universale*, Ed. a 9-a, IRDO, Bucuresti;
- Zlatescu M. I., (2015), „Noi obiective pentru dezvoltarea durabilă”, dans *Drepturile omului*, nr. 2/2015, IRDO, Bucuresti.